



Communiqué de presse - Décembre 2020

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ QANTEV DANS LE CADRE D'UNE LEVÉE DE FONDS D'UN MONTANT DE 1,5 MILLION D'EUROS

La startup QantEv lève 1,5 million d'euros pour déployer sa solution destinée aux assureurs santé à l'international.

La société QantEv développe une solution intelligente d'analyse de données et d'aide à la décision pour les assureurs santé. Le logiciel permet aux gestionnaires de réseaux de soins de mieux gérer la liste des prestataires de soins, notamment sur les aspects de facturation.

Cette levée offre à QantEv l'opportunité d'ouvrir sa solution à de nouveaux marchés tels que le Canada ou le Qatar. L'investissement lui permettra également de poursuivre son développement (développement de sa technologie et renforcer ses équipes commerciales) et de valider son modèle.

Elaia Partners a mené le tour aux côtés d'Entrepreneur First, l'investisseur historique.

Harlay Avocats conseillait QantEv avec **Thibaut Chareton**, associé et **Ornella Towanou**, collaboratrice.

Jones Day conseillait Elaia Partners avec **Jean-Gabriel Griboul**, associé et **Constance Hamelin**, collaboratrice.

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard et Thibault Chareton intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.